
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 à 18h30 en mairie

Ordre du Jour :

- Lecture des décisions du maire et des DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner-Droit de préemption).
- **Affaires générales** : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 juillet 2023
- **Finances** : Décision modificative n° 4
- **Intercommunalité** : Motion sur le transfert des digues de l'Etat au SISRAC
- **Finances** : Tarifs 2024 de location du Chalet du Marteray et de la salle de Chaucisse
- **Tourisme** : Convention d'exploitation des téléskis du domaine skiable des Balcons du Mont Blanc

POINTS DIVERS

- Aménagement du restaurant scolaire, embauche d'une nouvelle aide à la cantine, recherche d'un renfort pour le périscolaire,
- Points sur les travaux : église de Chaucisse, église Saint Nicolas, presbytère de Chaucisse, route de Chaucisse, totem d'accueil
- Projet 2024

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 13 novembre 2023

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

